Nations Unies E/cn.6/2013/NGO/227



Conseil économique et social

Distr. générale 11 décembre 2012 Français

Original: anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et autres mesures et initiatives

Exposé présenté par Zenab for Women in Development, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu l'exposé suivant, qu'il communique conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.





Exposé

Zenab for Women in Development (Soudan) se félicite de la tenue de la cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme et de l'attention portée par les États Membres au thème prioritaire de l'élimination et de la prévention de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles. Zenab for Women in Development s'emploie sans relâche depuis de nombreuses années à lutter contre la violence à l'égard des femmes au Soudan.

Nos programmes visent les principales formes de violence que les femmes subissent dans nos sociétés, dont la mutilation génitale féminine, le mariage précoce et les violences familiales et sexuelles, qui s'expliquent par de nombreux facteurs, dont le manque d'éducation des femmes et des hommes concernant les droits fondamentaux et les normes sociales traditionnelles et patriarcales qui sont appliquées au nom de la religion.

En dépit de toutes les déclarations internationales et des engagements pris par les États Membres pour mettre un terme à la violence à l'égard des femmes, la violence sexiste reste largement répandue.

Nous demandons instamment aux États Membres de :

- 1. Militer en faveur de la paix et de la sécurité dans le monde entier, y compris au Soudan, pour mettre un terme aux souffrances infligées à des millions de femmes et de filles.
- 2. Mettre en œuvre des politiques visant à prévenir et à éliminer la violence à l'égard des femmes.
- 3. Renforcer le rôle de la société civile pour éliminer la violence sexiste et promouvoir les droits des femmes.

2 12-64304